



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, 16 octobre 2023

Groupe de travail technique de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a réuni ce lundi 16 octobre 2023 à La Souterraine, le groupe de travail technique de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), installé en début d'année à la demande du ministre en charge des transports, Clément BEAUNE.

Ce groupe rassemble les acteurs du territoire, l'État en tant qu'autorité organisatrice des trains d'équilibre du territoire (TET) et le Groupe SNCF (SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexions). Il se réunit trimestriellement afin de faire le point sur les actualités, les travaux en cours et à venir en lien avec le plan de transport de la ligne reliant Paris à Limoges puis Toulouse. Ces réunions sont l'occasion de faire le bilan de la période écoulée, de suivre les engagements pris et de donner des informations sur les mois à venir.

Introduite par le ministre des transports et les présidents de SNCF Réseau et SNCF Voyageurs, cette réunion a été l'occasion de partager avec l'ensemble des acteurs du territoire et de la ligne :

- le bilan de la saison estivale, en progression en termes de régularité et de fréquentation ;
- la programmation du plan givre pour l'hiver 2023-2024, avec en particulier une locomotive racleuse supplémentaire qui permettra d'assurer la circulation des trains du matin à des horaires adaptés ;
- la programmation des travaux de 2024 à 2026 ;
- la présentation d'une étude portant sur les conditions d'accélération des travaux de régénération tout en minimisant les impacts sur la circulation des trains.

Le préfet Étienne GUYOT se réjouit des nombreux échanges avec les participants, élus et associations, qui ont permis d'approfondir certains points et de concrétiser la forte mobilisation des acteurs du territoire autour de cette desserte ferroviaire majeure qui relie l'Île-de-France à l'Occitanie en passant par la région Centre-Val de Loire et l'est de la région Nouvelle-Aquitaine.